

Notre réf. 1536

Genève, le 06 novembre 2024

répartition Tribune 2024-1

Cher collègue,

Pour accompagner notre lettre du 06-11-2024 dans laquelle nous présentons l'objet en titre, soit

Pour l'édition du numéro 2024-1 selon le tableau <2024-08-22tribunesyndicom_s3exp STA_lieux professionnels OU y renoncer 2024-1> cela représenterait en tout (en tenant compte des effectifs des membres syndicom des 2 sections vaudoises pour les lieux de travail sur ce canton: 201 + 508 = 709):

section1Geneve	5736.40 + 581.50	6318.20
section2Vaud_IGE	632.65 + (251.80 / 709 x 201 = 71.40)	704.00
section3Presse	399.85	399.90
section4VaudTelecom	1583.75 + (251.80 / 709 x 508 = 180.40)	1764.20
syndicom Section Arc Jurassien	59.80 + 237.25	297.10
<i>total de recouvrement</i>		<i>9483.30</i>

En te remerciant par avance d'en ordonner le paiement prochainement, je t'adresse mes confraternelles salutations.

Bertrand FUMEUX, Trésorier section Genève-La Côte

Récépissé

Compte / Payable à
CH62 0900 0000 1200 1683 9
syndicom - GE
rue des Terreaux-du-Temple 6
CH-1201 Genève

Référence
20 24110 60153 60112 80000 00005

Débiteur / Payable par
syndicom - VD Télécom
rue Pichard 7
CH-1003 Lausanne

Monnaie Montant
CHF 1764,20

Section paiement



Monnaie Montant
CHF 1764,20

Compte / Payable à
CH62 0900 0000 1200 1683 9
syndicom - GE
rue des Terreaux-du-Temple 6
CH-1201 Genève

Référence
20 24110 60153 60112 80000 00005

Informations supplémentaires
répartition Tribune 2024-1

Débiteur / Payable par
syndicom - VD Télécom
rue Pichard 7
CH-1003 Lausanne

Point de dépôt